



Comment se calculent les droits simples

Par **carsebmik**, le **15/10/2011** à **16:14**

Bonjour,rrnrJ'essaye en vint de trouver comment se calcul les droits simples. Dans le cas qui nous est soumis, un couple marié a un **revenu imposable de 52 500(e)** en 2010, dont il résulte que les droits simples pour deux parts, résultant de l'application du barème est de 4 672(e). rnrnPour calculer les droits simples nous avons d'abord appliqué le quotient familial. Le couple étant marié, il dispose de deux parts. rnrnDonc $52\,500 / 2 = 26\,250$ rrnrnd'après le barème applicable (11 896 26 250 26 420), le taux est de 14%. rnrnDonc, $26\,250 * 0.14 = 3\,675$, pour une part rnrnDonc $3\,675 * 2 = 7\,350$ rrnrnJe ne trouve donc pas du tout la meme chose, et je vois pas du tout d'ou vient l'erreur, si quelqu'un pouvait m'aider.... je l'en remercie pae avance !! :) :)

Par **Michel**, le **18/10/2011** à **10:40**

Sur le site du gouvernement, vous avez une calculette pour calculer les impôts sur le revenu, c'est le plus simple.rnrn<http://www.impots.gouv.fr>rrnrnMichelrnrnlegalalcte